

Entrepreneurs, Cultivez la réussite



« PARCOURS ENTREPRENEUR » dans L'artisanat

Accès entrepreneur

Formation de 25 jours # Session 2021
du 8 novembre au 17 décembre



PUBLIC

Demandeurs d'emploi
Le stagiaire devra posséder la qualification professionnelle nécessaire à sa future activité. Créateurs et repreneurs d'entreprises artisanales qui envisagent une installation dans les 12 mois qui suivent leur entrée dans le « parcours entrepreneur ». Aucun niveau de connaissance n'est exigé.



OBJECTIFS

Construire et vérifier la faisabilité d'un projet de création d'entreprise dans l'artisanat. Acquérir les compétences commerciales, financières, juridiques et techniques d'un chef d'entreprise.



CONTENU

L'analyse du marché • Le chiffrage du projet d'installation • Le Chiffre d'Affaires commercial • Les formes juridiques d'entreprise • Le régime social des indépendants • La fiscalité • La gestion administrative de son entreprise • Les assurances professionnelles • Les prix de revient • Les techniques de vente • La communication • L'environnement et la sécurité • La confiance en soi • La posture managériale • La construction de son projet.



MÉTHODES

Travail en individuel et en sous groupe sur la base de son propre projet d'entreprise. Etude de cas pratiques et mise en application sur son projet. Accompagnement personnalisé sur l'élaboration de son projet. Simulation d'entretien. Mise à disposition d'outils informatiques et de ressources documentaires. Avis et conseils de professionnels. Témoignages de chefs d'entreprise.



TARIF

Les coûts pédagogiques sont entièrement pris en charge par le Conseil Régional.



PAYS DE LA LOIRE
MAINE-ET-LOIRE



entreprises49@artisanatpaysdelaloire.fr
02 41 22 61 16